

Le Conference  
Board du Canada



# Des occasions manquées

Étude sur les tendances en matière de rétention des immigrants  
au Canada

Exposé des enjeux | 31 octobre 2023



Institute  
for **Canadian**  
Citizenship

Institut pour  
la **citoyenneté**  
canadienne

# Table des matières

3

**Avant-propos**

4

**Principales conclusions**

4

**Recommandations**

5

**Combiner politique d'immigration et stratégie de rétention des immigrants**

6

**Expliquer et mesurer la migration subséquente**

8

**La plupart des migrations subséquentes ont lieu au cours des premières années**

9

**Le nombre cumulatif de migrations subséquentes est en hausse**

11

**Montée en flèche de la migration subséquente en 2017 et 2019**

13

**Appel à l'action pour mieux retenir les immigrants**

14

**Recommandations**

16

**Annexe A**  
Méthodologie

16

**Annexe B**  
Bibliographie

# Avant-propos

« **Si je pars, j'aurai des problèmes.**

**Si je reste, j'en aurai davantage. »**

The Clash, « Should I Stay or Should I Go? »

Le Canada dispose-t-il de capacités suffisantes – notamment en matière de logement et de soins de santé – pour accueillir le nombre croissant de gens qui s'y établissent chaque année? Cette question fait l'objet de débats de plus en plus virulents dans l'actualité.

Les articles d'opinion sur le sujet peuvent donner à penser que chaque nouvel arrivant au pays y reste pour toute la vie, comme s'il avait emprunté un chemin à sens unique. Ce n'est pas le cas.

Combien d'immigrants quittent le pays? Personne ne le sait. Nous avons commandé cette étude pour le découvrir.

L'Institut pour la citoyenneté canadienne remercie le Conference Board du Canada pour avoir produit cet excellent rapport. Il dresse un portrait méconnu et profondément inquiétant sur le nombre d'immigrants qui choisissent de quitter le Canada. Les résultats donnent à réfléchir, car ils révèlent une augmentation constante de l'exode des immigrants, un phénomène qui semble être passé inaperçu pendant des *décennies*, et qui atteint des taux records ces dernières années.

Avant l'émergence du récent débat sur les niveaux d'immigration, on supposait que l'expérience des immigrants (et leur sentiment d'appartenance envers le Canada) étaient plutôt positifs. Nous savions tous que les immigrants sont confrontés à un certain degré de discrimination et qu'ils sont relativement désavantagés, mais

nous étions convaincus que ceux qui décidaient de s'installer au Canada s'en sortaient mieux que les autres. Cette étude montre que ces présomptions ne sont pas aussi fondées que nous le pensions.

Si le Canada reste un eldorado et une terre de possibilités pour de nombreux nouveaux arrivants, cette étude lève le voile sur une désillusion grandissante. Après avoir tenté leur chance au Canada, un nombre croissant d'immigrants disent « très peu pour moi » et plient bagage.

En ce sens, les résultats de l'étude vont bien au-delà de l'immigration. Ils offrent une réflexion sur l'état de notre société tout entière, une question qui nous concerne tous.

Pour que le Canada prospère, nous devons rendre notre société aussi attrayante que possible pour les personnes du monde entier dont les compétences, les points de vue et l'apport sont essentiels pour notre avenir.

Il s'agit d'une question vitale pour l'intérêt national. Car lorsque les nouveaux arrivants réussissent, c'est le Canada tout entier qui réussit.

## **Daniel Bernhard**

Chef de la direction, Institut pour la citoyenneté canadienne  
Septembre 2023



# Principales conclusions

- S'il veut atteindre ses objectifs en matière d'immigration, le Canada doit non seulement attirer de nouveaux arrivants, mais également parvenir à les retenir. Pourtant, peu d'efforts ont été consacrés à l'évaluation du taux de rétention des immigrants au Canada.
- La migration subséquente – les immigrants qui quittent le Canada – augmente parmi les plus récentes cohortes d'immigrants, ce qui porte à croire que ces nouveaux arrivants estiment qu'il n'est pas avantageux de s'installer au Canada.
- Le phénomène de migration subséquente est en augmentation constante depuis les années 1980, mais elle a bondi en 2017 et en 2019, pour atteindre des niveaux de 31 % plus élevés que la moyenne historique. Si la migration subséquente demeure élevée à l'avenir, elle pourrait compromettre la stratégie du Canada qui consiste à s'appuyer sur l'immigration pour stimuler la croissance démographique et économique.
- C'est dans les quatre à sept ans après l'arrivée que la migration subséquente est la plus élevée, ce qui suggère qu'il sera essentiel de mettre en place des mesures visant à offrir aux immigrants une première expérience positive afin de les retenir au Canada et d'inverser la hausse marquée de migration subséquente observée récemment.



# Recommandations

- Continuer de surveiller le taux de migration subséquente chez les immigrants. À défaut de disposer d'informations sur les fluctuations du taux de migration subséquente, les responsables des politiques ne peuvent y répondre adéquatement.
- Investir dans des services d'établissement et d'autres programmes qui rendent l'expérience d'immigration au Canada gratifiante et agréable. Mener des recherches approfondies pour aider les parties prenantes à mieux comprendre les besoins liés à l'établissement et à cerner les initiatives susceptibles de faciliter la transition des immigrants.
- Aider les employeurs à recruter, embaucher et maintenir en poste les travailleurs immigrés. Les trois niveaux de gouvernement doivent fournir des outils et offrir de la formation pour améliorer les pratiques dans ce domaine.
- Investir dans les infrastructures. Au moment où le Canada cherche à accroître sa population, tous les niveaux de gouvernement doivent prévoir le développement de leurs infrastructures. Les investissements réalisés dans ce domaine permettront aux collectivités de prospérer dans un contexte de croissance démographique.



# Combiner politique d'immigration et stratégie de rétention des immigrants

La prospérité future du Canada dépend de l'immigration. Des études menées par le Conference Board du Canada montrent que l'immigration favorise la croissance du PIB, accroît le ratio travailleurs/retraités et atténue les pénuries de main-d'œuvre qui aggravent l'inflation<sup>1</sup>.

L'immigration contribue également à faire du Canada une société multiculturelle. Ces dernières années, l'immigration a été soutenue par tous les grands partis politiques, ainsi que par la plupart des citoyens<sup>2</sup>.

La question de l'immigration suscite des discussions animées au Canada, surtout dernièrement. Les auteurs d'articles de journaux, de blogs politiques et d'articles d'opinion se prononcent régulièrement sur les niveaux d'immigration au Canada et sur la manière dont les nouveaux immigrants devraient être sélectionnés. Quoiqu'il en soit, l'admission des nouveaux arrivants n'est que la première étape d'une stratégie de croissance axée sur l'immigration. Les avantages de l'immigration se réalisent pendant toute la période où les immigrants sont au Canada : plus ils restent longtemps, plus ils en tirent des avantages et plus grande est leur contribution. Les immigrants qui s'épanouissent sont plus susceptibles de rester au pays.

Étant donné le rôle central que l'immigration est appelée à jouer dans le soutien à la croissance démographique et économique, le taux de rétention doit être un indicateur de rendement clé de la stratégie du Canada en matière d'immigration. Pourtant, le Canada dispose de très peu de données sur la rétention des immigrants.

Sans ces données, les responsables des politiques ne sont pas en mesure de définir la meilleure voie à suivre.

Il y a tout lieu de s'inquiéter de la question de la rétention des immigrants. Comme tous les Canadiens, les immigrants sont confrontés aux défis de notre époque : logements trop chers, manque de services de base et pressions sur les infrastructures.

Cependant, du fait de leur statut, les immigrants sont confrontés à des défis supplémentaires. Bien que la majorité des immigrants offrent une expertise professionnelle considérable, nombre d'entre eux ne parviennent pas à trouver un emploi correspondant à leurs qualifications et à leur expérience. Les nouveaux arrivants qui acceptent un recul professionnel en contrepartie au fait d'immigrer mettent plusieurs années à gravir de nouveau les échelons de carrière. Certains immigrants ne parviennent jamais à trouver un emploi à leur mesure au Canada.

Ces défis expliquent sans doute les preuves de plus en plus nombreuses qui suggèrent qu'un certain nombre d'immigrants ne sont pas satisfaits de leur vie au Canada. Selon un sondage

<sup>1</sup> Antunes, « Inequality in Canada »; Rose et Clark, « Counting on Immigration ».

<sup>2</sup> Voir The Environics Institute for Survey Research, « Focus Canada ».



mené en 2022, les jeunes immigrants rapportent une expérience mitigée de la vie au Canada, 30 % des 18 à 34 ans déclarant qu'ils ont l'intention d'aller vivre dans un autre pays au cours des deux prochaines années<sup>3</sup>.

De plus en plus d'articles de journaux relatent l'histoire d'immigrants qui reviennent sur leur décision de s'établir au Canada<sup>4</sup>. Une récente étude publiée par l'Institut pour la citoyenneté canadienne révèle que la proportion de résidents permanents qui obtiennent la citoyenneté canadienne dans les dix ans suivant leur arrivée a chuté dramatiquement de 40 % entre 2001 et 2021<sup>5</sup>.

Quelles sont les incidences de ces facteurs sur la migration subséquente? Les immigrants sont-ils plus nombreux qu'auparavant à quitter le Canada? Cet exposé des enjeux contribue à pallier cette lacune dans les connaissances en analysant les tendances en matière de migration subséquente des immigrants au Canada.

3 Léger et Institut pour la citoyenneté canadienne, *ICC : Canadian and New Immigrant Attitudes Towards Canada*.

4 Alsharif, « 'State of Shock' »; Makkar, « I Wanted to Make Canada My Home »; Noor, « Moving to Canada Was Harder Than I Thought »; Roberts, « About 1,000 Ukrainians Have Sought Refuge in N.L. »

5 Institut pour la citoyenneté canadienne, « Les nouveaux arrivants se désintéressent de la citoyenneté canadienne ».

# Expliquer et mesurer la migration subséquente

Comme tous les choix en matière d'immigration, les décisions relatives à la poursuite de la migration sont complexes. Des études sur la migration subséquente en provenance du Canada et de l'Union européenne suggèrent que ce phénomène est tributaire des facteurs suivants :

- l'accueil au Canada, comme l'intégration économique, le sentiment d'appartenance, le racisme;
- les facteurs d'engagement, comme l'accès à la propriété;
- les préférences individuelles et familiales;
- les caractéristiques du pays d'origine;
- l'immigration et les possibilités économiques dans d'autres pays<sup>6</sup>.

Nombre de ces facteurs échappent au contrôle des responsables des politiques canadiens. Cela dit, les mesures mises de l'avant par les responsables des politiques peuvent influencer sur l'expérience des immigrants au Canada. La collaboration entre les secteurs et les niveaux de gouvernement favorise l'essor de communautés accueillantes et permet de répondre aux besoins des immigrants. De telles mesures peuvent faire du Canada une terre d'accueil plus attrayante à long terme pour les immigrants.

6 Della Puppa, Montagna et Kofman, « Onward Migration and Intra-European Mobilities »; Kelly, « Onward Migration »; Mensah et Owusu Ansah, « Reflections on Return Migration »; Steiner, « Settlement or Mobility ? ».



## Mesurer la migration subséquente : un défi

Il est difficile d'estimer l'ampleur du phénomène de migration subséquente<sup>7</sup>. La migration subséquente n'est pas prise en compte dans les données administratives. C'est pourquoi il existe peu d'études mesurant la migration subséquente à partir du Canada. À défaut d'examiner le phénomène de migration subséquente, il devient difficile de suivre l'évolution des tendances, sans parler de la difficulté à expliquer ces changements ou à échauffer des interventions politiques.

Dans cette étude, nous avons utilisé l'absence d'activité fiscale (p. ex., le revenu) comme indicateur d'une migration subséquente. Voir l'annexe A pour des informations détaillées sur la méthodologie.

Cette étude examine à la fois les changements d'une cohorte à l'autre et les changements dans le temps. Une cohorte est un groupe d'immigrants qui ont obtenu le statut de résident permanent la même année.

## Déterminer le niveau de migration subséquente

En moyenne, 0,9 % des personnes ayant obtenu leur statut de résident permanent en 1982 quittent le Canada chaque année. Ce chiffre peut sembler modeste, mais les départs s'additionnent au fil du temps. Pour une cohorte donnée, cela peut représenter une attrition de 20 % sur une période de 25 ans.

<sup>7</sup> Qiu, Hou et Crossman, « Estimating Immigrants' Presence in Canada ».



# La plupart des migrations subséquentes ont lieu au cours des premières années

Le taux de migration subséquente évolue tout au long du parcours des immigrants au Canada. La plupart des migrations subséquentes ont lieu au cours des dix premières années suivant l'arrivée, le risque de départ le plus élevé se situant entre la quatrième et la septième année.

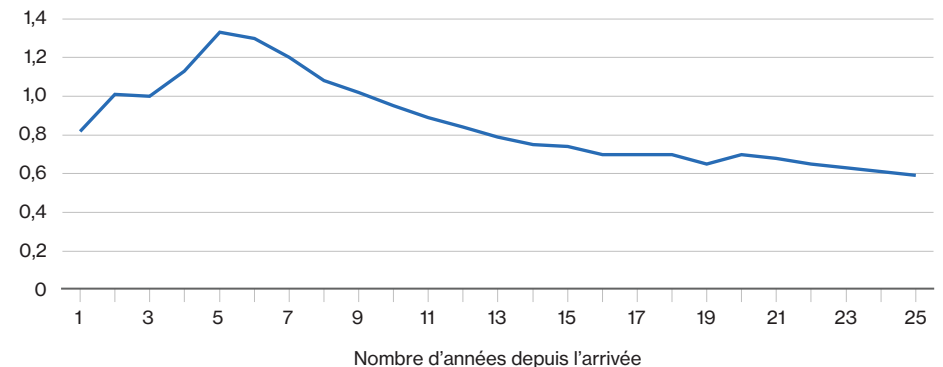
Pour les cohortes entre 1982 et 2018, le taux moyen de migrations subséquentes au cours de la première année se situe juste en dessous du taux annuel moyen (voir le graphique 1). Le taux de migration subséquente augmente ensuite rapidement et atteint son apogée autour de la cinquième année, affichant une moyenne de 1,33 % de la cohorte d'arrivée choisissant d'émigrer cette année-là. Le taux de migration subséquente diminue ensuite de façon constante pour retomber sous la barre des 0,9 % à la 11<sup>e</sup> année.

Les investissements visant à améliorer l'expérience des immigrants dans les premières années suivant leur arrivée au pays contribuent à réduire la migration subséquente dans son ensemble. Les programmes qui favorisent un sentiment d'appartenance et d'attachement au Canada, ainsi que les politiques qui garantissent

aux immigrants et à leur famille des possibilités d'épanouissement personnel et d'avancement professionnel sont susceptibles de convaincre un plus grand nombre d'immigrants de rester au Canada.

## Graphique 1

Le nombre de migrations subséquentes atteint un sommet cinq ans après l'arrivée, cohortes de 1982 à 2018 (moyenne pondérée, %)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).



# Le nombre cumulatif de migrations subséquentes est en hausse

La moyenne annuelle du nombre de migrations subséquentes varie d'une cohorte à l'autre, mais le taux de migration subséquente suit une trajectoire ascendante. La migration subséquente des cohortes arrivées au Canada dans les années 1980 a brièvement connu un sommet suivi d'une forte baisse. Les cohortes plus récentes ont affiché des taux élevés de migration subséquente pendant un plus grand nombre d'années. Pour les cohortes récemment arrivées, cela s'est traduit par une augmentation de la migration subséquente cumulative.

## Modeste recul du taux de rétention à moyen terme

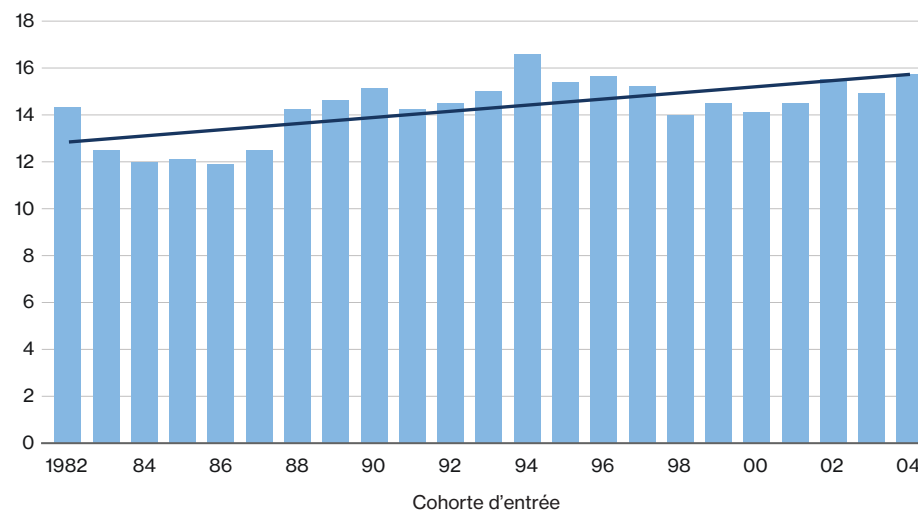
En moyenne, 14,6 % des immigrants ont quitté le Canada dans les 15 ans suivant l'obtention de leur statut de résident permanent. Le taux cumulatif de migration subséquente à moyen terme a légèrement augmenté.

Les cohortes arrivées au milieu des années 1980 présentent le plus faible taux de migration subséquente cumulative à moyen terme (voir le graphique 2). Le taux cumulé de migration subséquente a augmenté parmi les cohortes de la fin des années 1980 et a atteint son maximum pour la cohorte de 1994. Pour les cohortes suivantes, la migration subséquente cumulative a diminué avant d'augmenter à nouveau pour les cohortes arrivées au début des années 2000.

À moyen terme, pour les cohortes arrivées entre 2000 et 2004, le taux moyen cumulatif de la migration subséquente est supérieur de 3 % au taux moyen cumulatif de migration subséquente pour l'ensemble des immigrants de l'étude. La migration subséquente était 10 % plus élevée pour la cohorte de 2004 – la dernière cohorte pour laquelle nous disposons de 15 années de données – que pour la cohorte de 1982.

### Graphique 2

Migrations subséquentes cumulatives à moyen terme  
(15 ans après l'arrivée, %)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).

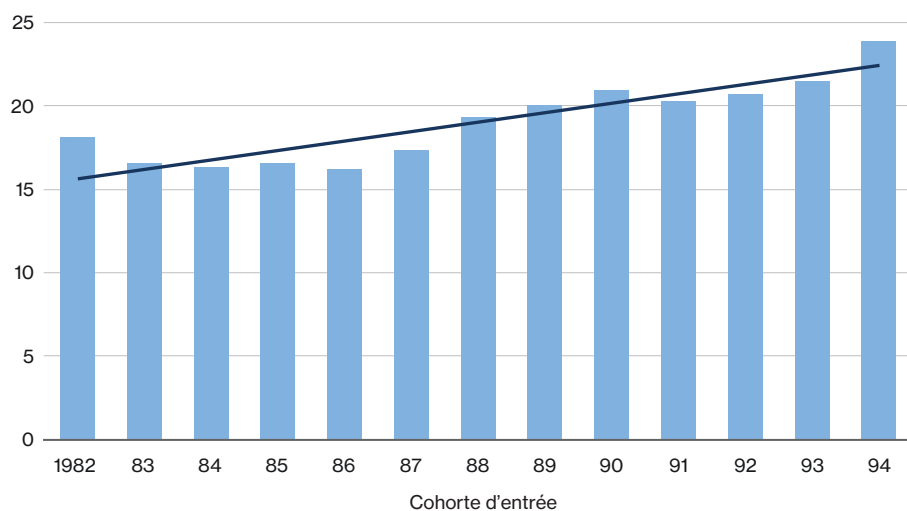
## Baisse de la rétention à long terme

La baisse observée dans la rétention des immigrants est encore plus évidente à long terme. Le taux cumulé moyen de migration subséquente était de 18 % pour les cohortes arrivées au pays dans les années 1980. Pour les cohortes ayant obtenu la résidence permanente au cours de la première moitié des années 1990, la migration subséquente à long terme a atteint 21 %, soit une augmentation de 16,6 % par rapport aux cohortes précédentes (voir le graphique 3).

La cohorte dont les membres ont obtenu leur statut de résident permanent en 1994 présente le taux de migration subséquente cumulative le plus élevé de toutes les cohortes de notre ensemble de données. Même si l'on exclut la cohorte de 1994, qui est peut-être une valeur aberrante, on constate tout de même une tendance à la hausse du taux de migration subséquente.

### Graphique 3

Les cohortes arrivées récemment ont un taux plus élevé de migration subséquente à long terme  
(migration subséquente cumulative 25 ans après l'arrivée, %)



Sources : Le Conference Board du Canada ; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).





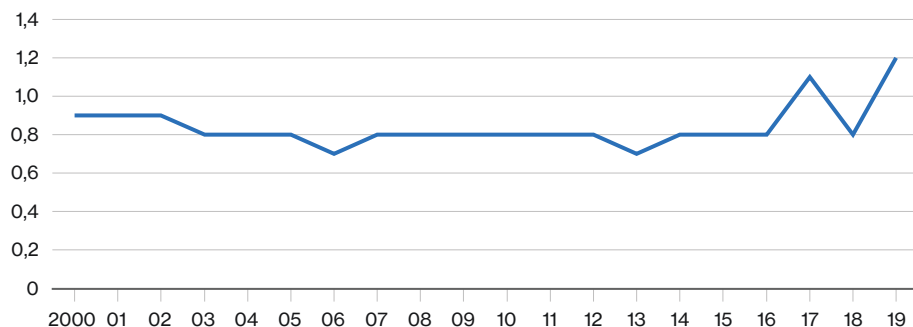
# Montée en flèche de la migration subséquente en 2017 et 2019

Les données pour les années les plus récentes montrent une augmentation soudaine du taux annuel de migration subséquente en 2017 et 2019, qui atteint alors un sommet en 20 ans (voir le graphique 4).

En moyenne, toutes cohortes confondues, le taux de migration subséquente a augmenté de 43 % entre 2016 et 2017, passant de 0,8 % en 2016 à 1,15 % en 2017. La migration subséquente a ralenti en 2018, bien qu'elle soit restée élevée comparativement à d'autres années récentes. Par contre, en 2019, les migrations subséquentes ont de nouveau augmenté, atteignant un nouveau sommet de 1,18 %. Le taux de migration subséquente pour 2019 est supérieur de 31 % à la moyenne historique de 0,9 %.

## Graphique 4

La migration subséquente annuelle a atteint un sommet en 2017 et 2019 (cohortes 1982 à 2018, %)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).

Les hausses de la migration subséquente en 2017 et 2019 ont des répercussions sur presque tous les cas à l'étude. Cette hausse est particulièrement étonnante en rapport à la migration subséquente attendue pour une cohorte donnée (voir les graphiques 5, 6, 7 et 8). La migration subséquente annuelle prévue est calculée sur la base de la moyenne pondérée du taux de migration subséquente des cinq cohortes précédentes qui présentent le même nombre d'années écoulées depuis l'obtention de la résidence permanente.

Pour un échantillon de quatre cohortes, sur 10 ans, la migration subséquente est élevée à la fois en 2017 et en 2019 pour les quatre cohortes. Ce sont surtout les cohortes de 2007 et de 2010 qui sont à l'origine du sommet atteint en 2017 et les cohortes de 2007 et de 2013 qui ont contribué au sommet de 2019<sup>8</sup>.

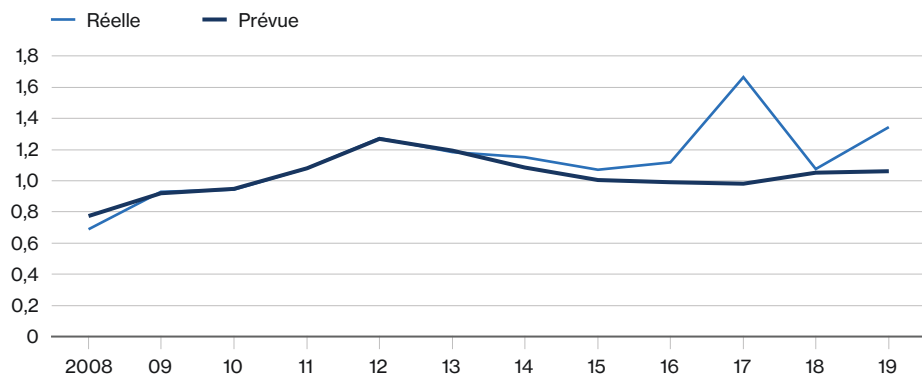
Nous avons observé en 1994 un bond similaire du taux annuel de migration subséquente. Cette augmentation a été rapidement suivie d'un retour aux niveaux moyens de migration subséquente.

Nous ne savons pas si nous observerons un retour au statu quo au cours des prochaines années, ou si ce récent sommet de migration subséquente annonce une nouvelle ère dans laquelle le Canada peinera à retenir les immigrants. C'est pourquoi ce phénomène mérite l'attention des chercheurs et des responsables des politiques.

<sup>8</sup> Puisque nous utilisons l'absence d'activité fiscale comme indicateur de la migration subséquente, les données de 2019 pourraient être influencées par un retrait de l'activité économique durant la pandémie de COVID-19. Cependant, l'ampleur de cet effet est probablement limitée. Les personnes ayant délaissé le marché du travail en raison de la pandémie de COVID-19 ont possiblement travaillé ou touché la prestation canadienne d'urgence dans les premiers mois de 2020. Ces personnes, dont la situation serait ainsi reflétée dans leur dossier fiscal, ne sont pas considérées comme ayant effectué une migration subséquente.

### Graphique 5

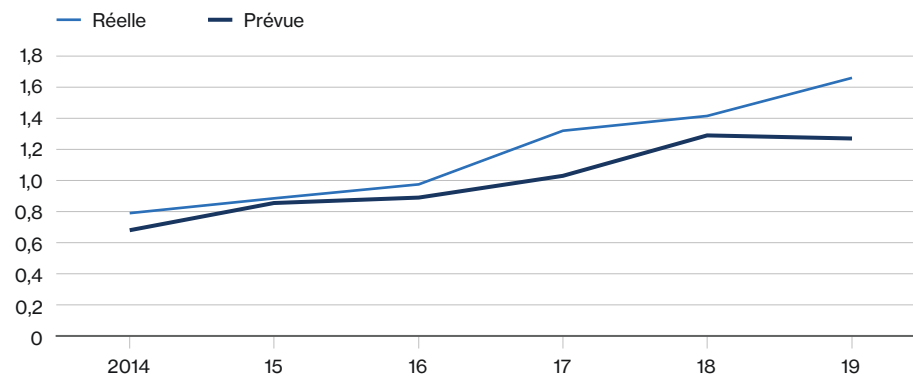
Migration subséquente annuelle, cohorte de 2007  
(%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).

### Graphique 7

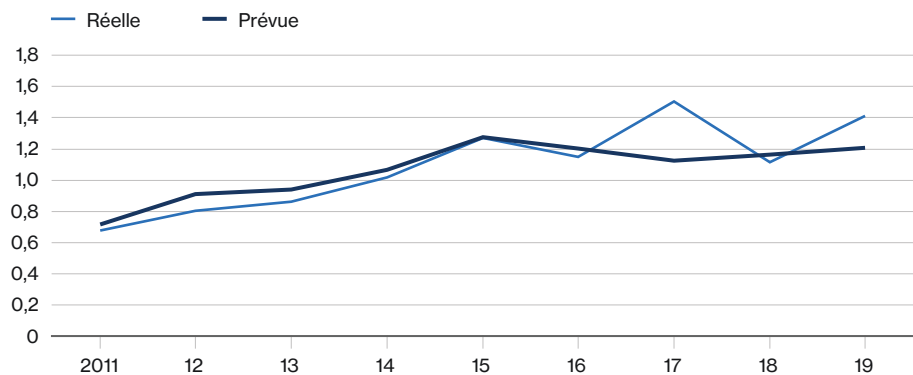
Migration subséquente annuelle, cohorte de 2013  
(%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).

### Graphique 6

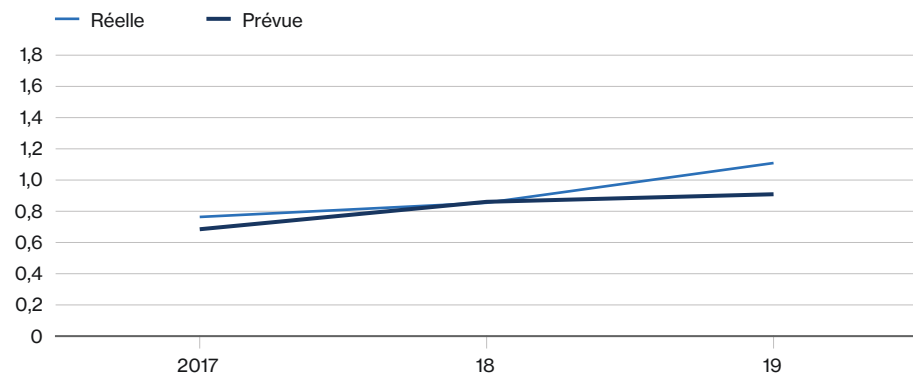
Migration subséquente annuelle, cohorte de 2010  
(%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).

### Graphique 8

Migration subséquente annuelle, cohorte de 2016  
(%)



Sources : Le Conference Board du Canada; Base de données longitudinale sur l'immigration (tableau personnalisé).





# Appel à l'action pour mieux retenir les immigrants

Les données sur les niveaux d'immigration sont un outil important pour mesurer la performance du système d'immigration du Canada. Cependant, des cibles d'immigration ambitieuses ne peuvent à elles seules garantir l'atteinte des objectifs de politiques publiques du Canada. Ultimement, la rétention des immigrants est ce qui permet la croissance démographique et économique.

Les immigrants qui s'établissent au Canada y trouvent-ils la réussite personnelle et professionnelle? Les immigrants choisissent-ils de rester au Canada? Les responsables des politiques font fi à leurs risques et périls de la hausse marquée de la migration subséquente.

# Recommandations

**Continuer à surveiller le taux de migration subséquente chez les immigrants.** Les responsables des politiques qui ne sont pas au fait des variations du taux de migration subséquente ne peuvent y faire face efficacement. La mesure et le suivi de la migration subséquente devraient être une priorité pour Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). Il s'agit notamment d'assurer un suivi du nombre de migrations subséquentes par année, des migrations subséquentes cumulatives par cohorte d'arrivée et des changements à la trajectoire des migrations subséquentes. Les responsables des politiques et les chercheurs doivent examiner de plus près l'incidence sur taux de rétention de facteurs démographiques comme le parcours des immigrants, le pays d'origine, la province de résidence, l'âge et le sexe. Si différents indicateurs montrent que le niveau de migration subséquente reste élevé, les responsables des politiques et les chercheurs devront approfondir leurs recherches sur les facteurs qui sont à l'origine de cette migration subséquente. Sans ces données et à défaut de cette analyse, il n'est pas possible de s'attaquer aux causes du problème.

**Investir dans les services d'établissement et d'autres programmes afin de rendre l'immigration au Canada plus gratifiante et agréable, en mettant l'accent sur les dix premières années suivant l'arrivée.** Bien qu'il faille approfondir notre compréhension de la hausse de la migration subséquente, les études montrent qu'une multitude de facteurs sont en cause. Si le Canada ne peut façonner le sentiment d'attachement des immigrants à d'autres pays ni influencer sur la situation qui y prévaut, les responsables des politiques peuvent prendre des mesures pour améliorer l'accueil réservé aux immigrants. Les données suggèrent que les résultats positifs obtenus au cours des dix premières années sont les plus importants, comme en témoigne la chute importante de la migration subséquente à partir de la 11<sup>e</sup> année.

Les services d'établissement jouent un rôle crucial en ce qu'ils aident les nouveaux arrivants à surmonter les difficultés liées à leur statut d'immigrant. D'un autre côté, ces services, dans leur forme actuelle, présentent des limites. De nombreuses communautés de petite taille disposent d'un accès limité aux services d'établissement financés par IRCC, un problème particulièrement important en matière d'aide à l'emploi<sup>9</sup>. De nombreux immigrants éventuels ne sont pas admissibles aux services d'aide à l'établissement et un nombre important de résidents permanents n'utilisent pas ces services.

Les autres programmes mis en place par un plus grand nombre de parties prenantes et dotés d'un mandat plus large ont également un rôle à jouer. La carte d'accès Canoo rend la vie au Canada plus agréable pour les immigrants, en répondant à des besoins que les services d'établissement traditionnels ne sont pas conçus pour satisfaire. Le fait de mener d'autres études aidera les parties prenantes à mieux comprendre les besoins en matière de services d'établissement et à cerner les initiatives qui, au-delà des services d'établissement, peuvent faciliter la transition vers la vie au Canada au cours des premières années cruciales.

**Aider les employeurs à recruter, embaucher et maintenir en poste les travailleurs immigrants.** Les possibilités d'emploi influencent les parcours d'établissement et la qualité de vie des immigrants<sup>10</sup>. Les demandeurs principaux dans la catégorie de l'immigration économique ont dû démontrer leur niveau de scolarité et leur expérience professionnelle pour être admis au Canada. Cependant, beaucoup d'entre eux ont encore du mal à trouver un emploi à la hauteur de leurs compétences et de leur expérience<sup>11</sup>. Malgré

9 Dennler, « Making Rural Immigration Work ».

10 Berry et Hou, « Immigrant Acculturation and Wellbeing Across Generations »; Mensah et Owusu Ansah, « Reflections on Return Migration ».

11 Toronto Region Immigrant Employment Council, *Building a Corporate Ladder for All*.

les nombreuses et précieuses compétences qu'ils apportent au Canada, les immigrants à la recherche d'un emploi et qui ont été admis sous le volet « regroupement familial » ou pour des raisons humanitaires sont confrontés à des obstacles encore plus importants. De nombreux employeurs devront approfondir leurs connaissances et bénéficier de ressources supplémentaires afin de tirer pleinement parti de ce que peuvent apporter les immigrants. Les trois niveaux de gouvernement doivent aider les employeurs à fournir des outils et de la formation visant à améliorer les pratiques dans ce domaine. Une bonne adéquation entre les compétences des immigrants et les postes vacants profitera à la fois aux immigrants et aux employeurs et pourra, en fin de compte, accroître la rétention des immigrants.

**Investir dans les infrastructures.** Compte tenu du fait que le Canada cherche à accroître sa population en s'appuyant principalement sur l'immigration, tous les niveaux de gouvernement doivent planifier l'expansion des infrastructures. Les investissements dans les soins de santé, le transport en commun, l'éducation et les services de garde permettront aux collectivités de prospérer dans un contexte marqué par la croissance de la population.



## Annexe A

# Méthodologie

Les données utilisées dans la présente étude sont tirées de la Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM), qui met en relation les données sur l'immigration et les données fiscales. L'étude porte sur les personnes qui répondent à tous les critères suivants :

- ont obtenu le statut de résident permanent entre 1982 et 2018
- étaient âgés de 18 ans ou plus au moment où ils ont obtenu le statut de résident permanent,
- ont produit une déclaration de revenus au Canada au moins une fois depuis l'admission.

L'étude s'appuie sur l'absence d'activité au dossier fiscal comme indicateur de migration subséquente. Dans cette étude, on considère qu'une personne a effectué une migration subséquente lorsqu'elle n'a pas de fichier des familles T1 (FFT1) pendant deux années consécutives et qu'elle n'a jamais rempli de FFT1 avant 2020, qui est la dernière année d'imposition de l'ensemble de données. Cette personne est considérée comme une personne immigrante ayant effectué une migration subséquente pour la première année où aucun FFT1 n'est disponible. S'il existe un dossier administratif du gouvernement du Canada indiquant que la personne est décédée, elle n'est pas comptée dans la catégorie des personnes ayant effectué une migration subséquente.

L'ensemble de données n'a pas été conçu dans le but explicite de mesurer la migration subséquente et, par conséquent, les données et l'analyse présentent quelques limites qui touchent trois domaines : les non-déclarants, le retour éventuel au Canada et le couplage imparfait des données. La mesure de l'émigration par l'absence d'activité fiscale englobe certaines personnes qui se trouvent au Canada, mais qui ont cessé de gagner des revenus habituellement déclarés dans le FFT1. Les immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne ont le droit de rentrer au pays, même plusieurs années après l'avoir quitté, ce qui peut entraîner une surestimation du nombre de migrations subséquentes. L'absence d'activité fiscale comme indicateur de la migration subséquente est probablement une mesure plus précise dans le cas des personnes qui ont quitté le pays il y a de nombreuses années. Enfin, le lien entre les renseignements des dossiers d'immigration et les données fiscales est très fort, mais pas sans faille. Des problèmes de couplage de données pourraient entraîner une légère surestimation de la migration subséquente, en particulier dans les premières années suivant l'ouverture du dossier fiscal des immigrants<sup>1</sup>.

Les données révèlent uniquement l'absence d'activité fiscale d'une personne et ne permettent pas de savoir si cette personne est retournée dans son pays d'origine ou a opté pour un autre pays.

1 Evra et Prokopenko, « Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) – Rapport technique, 2021 ».

## Annexe B

# Bibliographie

Alsharif, Ghada. « 'State of Shock': As Canada Ramps Up Immigration, Unsuspecting Newcomers Are Running Into Inflation Shock From Soaring Prices », *Toronto Star*, 18 mars 2023, consulté le 28 septembre 2023, [https://www.thestar.com/business/state-of-shock-as-canada-ramps-up-immigration-unsuspecting-newcomers-are-running-into-inflation-shock/article\\_cb274d89-56da-50e5-afc7-b5bab319c390.html](https://www.thestar.com/business/state-of-shock-as-canada-ramps-up-immigration-unsuspecting-newcomers-are-running-into-inflation-shock/article_cb274d89-56da-50e5-afc7-b5bab319c390.html).

Antunes, Pedro. « Inequality in Canada: Separating Fact From Fiction », Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2022, consulté le 28 septembre 2023, <https://www.conferenceboard.ca/product/inequality-in-canada-separating-fact-from-fiction/>.

Berry, John W. et Feng Hou. « Immigrant Acculturation and Wellbeing Across Generations and Settlement Contexts in Canada », *International Review of Psychiatry (Abingdon, Angleterre)* 33, n° 1-2 (2021) : 140–53, consulté le 27 septembre 2023, <https://doi.org/10.1080/09540261.2020.1750801/>.

Della Puppa, Francesco, Nicola Montagna et Eleonore Kofman. « Onward Migration and Intra-European Mobilities: A Critical and Theoretical Overview », *International Migration* 59, n° 6 (2021) : 16–28, consulté le 29 septembre 2023, <https://doi.org/10.1111/imig.12815>.

Denkler, Kathryn. « Making Rural Immigration Work: Settlement Services in Small and Rural Communities », Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2022, consulté le 28 septembre 2023, <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=11572/>.

Environics Institute for Survey Research, The. « Focus Canada – Fall 2022 Canadian Public Opinion About Immigration and Refugees », 2022, consulté le 28 septembre 2023, [https://www.environicsinstitute.org/docs/default-source/project-documents/focus-canada---fall-2022---immigration-refugees/focus-canada-fall-2022---canadian-public-opinion-about-immigration-refugees---final-report.pdf?sfvrsn=b31e22c9\\_2](https://www.environicsinstitute.org/docs/default-source/project-documents/focus-canada---fall-2022---immigration-refugees/focus-canada-fall-2022---canadian-public-opinion-about-immigration-refugees---final-report.pdf?sfvrsn=b31e22c9_2).

Evra, Rose et Elena Prokopenko. « Base de données longitudinales sur l'immigration (BDIM) – Rapport technique, 2021 », Ottawa : Statistique Canada, 5 décembre 2022, consulté le 28 septembre 2023, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2022009-fra.htm>.

Institut pour la citoyenneté canadienne. « Les nouveaux arrivants se désintéressent de la citoyenneté canadienne », 15 février 2023, consulté le 28 septembre 2023, <https://inclusion.ca/fr/article/les-nouveaux-arrivants-se-desinteressent-de-la-citoyennete-canadienne/>.

Kelly, Melissa. « Onward Migration: The Transnational Trajectories of Iranians Leaving Sweden », Université d'Upsala, 2013, consulté le 28 septembre 2023, <http://urn.kb.se/resolve?urn=urn:nbn:se:uu:diva-198099>.

Léger et Institut pour la citoyenneté canadienne. *ICC: Canadian and New Immigrant Attitudes Towards Canada*, 9 mars 2022, consulté le 28 septembre 2023, [https://test2.jamestownapps.com/icc/wp-content/uploads/2022/05/Leger\\_ICC\\_Citizenship-Report-March-2022.pdf](https://test2.jamestownapps.com/icc/wp-content/uploads/2022/05/Leger_ICC_Citizenship-Report-March-2022.pdf).

Makkar, Komaldeep. « I Wanted to Make Canada My Home. Then I Realized My Degree Was Worthless Here », *CBC News*, 18 mars 2023, consulté le 28 septembre 2023, <https://www.cbc.ca/news/canada/first-person-degree-was-worthless-in-canada-1.6772923>.

Mensah, Joseph et Augustine Owusu Ansah. « Reflections on Return Migration: Understanding How African Immigrants in Canada Contemplate Return », *International Migration* 60, n° 5 (octobre 2022) : 198–216, consulté le 28 septembre 2023, <https://doi.org/10.1111/imig.12948>.

Noor, Misbah. « Moving to Canada Was Harder Than I Thought. I'm Not Sure I'd Do It Again », *CBC News*, 21 août 2022, consulté le 28 septembre 2023, <https://www.cbc.ca/news/canada/calgary/misbah-noor-first-person-immigration-story-1.6554322>.

Qiu, Hanqing, Feng Hou et Eden Crossman. « Estimation de la présence des immigrants au Canada dans le contexte de la fluidité croissante des schémas de migration internationaux », Ottawa : Statistique Canada, 16 mars 2021, consulté le 27 septembre 2023, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-633-x/11-633-x2021004-fra.htm>.

Roberts, Darrell. « About 1,000 Ukrainians Have Sought Refuge in N.L. but at Least One Says He Regrets Coming », *CBC News*, 13 octobre 2022, consulté le 28 septembre 2023, <https://www.cbc.ca/news/canada/newfoundland-labrador/ukrainian-work-nl-demergian-1.6614527>.

Rose, Erin, et Thomas Clark. « Counting on Immigration: Assessing COVID-19's Impact and Planning for the Future », Ottawa : Le Conference Board du Canada, 2021, consulté le 28 septembre 2023, <https://www.conferenceboard.ca/e-library/abstract.aspx?did=11163>.

Steiner, Ilka. « Settlement or Mobility? Immigrants' Re-Migration Decision-Making Process in a High-Income Country Setting », *Journal of Occupational Health Psychology* 20, n° 1 (février 2019) : 223–45, consulté le 28 septembre 2023, <https://doi.org/10.1007/s12134-018-0602-0>.

Toronto Region Immigrant Employment Council. *Building a Corporate Ladder for All: The Case for Advancing Immigrant Talent in the Greater Toronto Area*, Toronto : TRIEC, 2019, consulté le 28 septembre 2023, <https://triec.ca/wp-content/uploads/2019/11/Building-a-Corporate-Ladder-for-All-final.pdf>.

## Remerciements

Cette étude a été réalisée avec le soutien financier de l'Institut pour la citoyenneté canadienne.

Les membres suivants du Conference Board du Canada ont contribué à ce rapport : Alejandro Hernandez, Erin Rose, Magdalene Cooman et Stefan Fournier.

## **Des occasions manquées : Étude sur les tendances en matière de rétention des immigrants au Canada**

Kathryn Dennler

Pour citer ce rapport : Dennler, Kathryn. *Des occasions manquées : Étude sur les tendances en matière de rétention des immigrants au Canada*, Ottawa, Le Conference Board du Canada, 2023.

©2023 Le Conference Board du Canada\*

Publié au Canada | Tous droits réservés | Entente n° 40063028 |

\*Constitué sous la raison sociale d'AERIC Inc.

Ce document est disponible sur demande dans un format accessible aux personnes ayant une déficience visuelle.

Agent d'accessibilité, Le Conference Board du Canada

Tél. : 613-526-3280 ou 1-866-711-2262

Courriel : [accessibility@conferenceboard.ca](mailto:accessibility@conferenceboard.ca)

®Le Conference Board du Canada est une marque déposée du Conference Board, Inc. Nos prévisions et travaux de recherche reposent souvent sur de nombreuses hypothèses et sources de données et présentent ainsi des risques et incertitudes. Ces renseignements ne doivent donc pas être perçus comme une source de conseils spécifiques en matière de placement, de comptabilité, de droit ou de fiscalité. Le Conference Board du Canada assume l'entière responsabilité des résultats et conclusions de cette recherche.





Des idées qui résonnent ...